



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 décembre 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI quinze décembre deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Christiane JALICON, Jean-Pierre BRENAS à Julien BONY, Estelle BRUANT à Marion BARRAUD, Wendy LAFAYE à Anna AUBOIS, Catherine PINET-TALLON à Cécile LAPORTE

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Alexis BLONDEAU

Rémi CHABRILLAT et Cécile LAPORTE arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°2.

Lucie MIZOULE arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS).

Rapport N° 66

SUBVENTION VILLE APPRENANTE

Ne prend pas part au vote de la question n° 66 : Marion BARRAUD à titre personnel pour Insignis

Dans le cadre de « Clermont-Ferrand Ville membre du réseau des villes apprenantes de l'UNESCO, la Ville a mis en place une enveloppe destinée à l'attribution de subventions aux partenaires dont l'objectif est de favoriser l'apprentissage et la transmission des savoirs tout au long de la vie pour chaque citoyen. Cette enveloppe peut également être sollicitée dans le cadre de la Cité éducative La Gauthière-Les Vergnes dont la coordination est assurée par la Mission Ville Apprenante-UNESCO. Il s'agit sur ce point de permettre la mise en œuvre de dispositifs

innovants validés par la Ville, l'Éducation Nationale et la Préfecture réunies dans l'instance de gouvernance appelée, par l'ANCT, « Troïka ».

A l'issue du précédent Conseil Municipal, le solde disponible est de 24 500 euros.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver l'aide financière accordée à l'association Insignis pour un montant total de 7 000 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de cette subvention à l'association concernée.

INSIGNIS

Insignis est une association à visée éducative. Son objectif est d'impliquer les étudiants dans la réussite éducative de tous les élèves vivant en Auvergne et de mutualiser les ressources humaines, logistiques et financières des institutions, entreprises, structures ou simples citoyens qui souhaitent œuvrer pour cette cause. Elle regroupe en son sein des personnes venant de divers horizons : parents d'élèves, enseignants, pédagogues, étudiants, responsables de l'Éducation Nationale ou encore formateurs du système éducatif.

Si l'association offre du soutien en mathématiques dans différents collèges de la Ville de Clermont-Ferrand, elle est un partenaire important de la Cité éducative La Gauthière-Les Vergnes, participant à son Observatoire des réussites éducatives et au développement de l'un de ses axes stratégiques majeurs : valorisation et diffusion de la culture scientifique (avec un focus particulier en direction des jeunes filles).

Si au titre de la Ville Apprenante-UNESCO au sein duquel ce projet a été développé, l'association a bénéficié, au cours des années précédentes, d'une subvention de la Ville afin de pouvoir accompagner les élèves de 3ème du Collège de la Charme au Centre Nelson Mandela, il est souhaité que, dans le cadre de la Cité éducative La Gauthière-Les Vergnes, l'association Insignis augmente fortement ses capacités d'accueil pour répondre aux besoins exprimés par l'équipe pédagogique. Celle-ci souhaite développer avec Insignis des cours d'approfondissement pour les élèves intéressés, en lien avec les parents.

Budget de l'action :	8 350 €
Subvention versée en 2020 :	3 000 €
Subvention sollicitée :	7 000 €
Subvention proposée :	7 000 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 DEC. 2021

Le Maire,



Olivier BIANCHI